

Mesdames et messieurs les maires
du département de l'Ardèche

Objet : Rencontre avec monsieur Richard Valette, délégué régional d'Orange

Privas, le vendredi 27 février 2015

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Suite à notre sollicitation en date du 30 janvier dernier, et en prévision de mon entrevue avec monsieur Richard Valette, délégué régional d'Orange, le 12 février, vous nous avez signalé les problèmes rencontrés avec cette entreprise au sein de votre commune.

Lors de ce rendez-vous, j'ai listé les difficultés récurrentes mises en avant par l'ensemble des élus ardéchois : vétusté du réseau, difficultés à joindre un interlocuteur, délais de réparation très longs, dépannages « provisoires » qui s'avèrent durer...

J'ai également évoqué avec monsieur Valette les conséquences inadmissibles de ces dysfonctionnements. J'ai notamment insisté sur la mise en danger des personnes isolées et fragiles, et sur le risque évident de perte d'attractivité des territoires.

Monsieur Valette s'est montré attentif à ces griefs et s'est dit conscient de l'importance de l'amélioration de la performance du réseau.

Je lui ai remis à cette occasion un tableau recensant l'ensemble des problèmes rencontrés par les élus ardéchois (reçus à l'association suite à notre mail du 30 janvier dernier). Monsieur Richard Valette s'est alors engagé à étudier tous les cas transmis et à apporter une réponse pour chacun d'eux.

Par ailleurs, monsieur Richard Valette a rappelé lors de notre rencontre que la responsabilité de l'élagage des arbres et de la végétation n'incombe plus, depuis 1996, à Orange mais bien aux riverains (particuliers ou collectivités). Il appartient donc aux seuls riverains des lignes de procéder, à leur frais, à ces travaux d'élagage. En revanche, le maire peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation, autres que les chemins ruraux, d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles de générer des dysfonctionnements de réseaux.

Enfin, il a été convenu que des rencontres plus fréquentes et régulières seraient organisées à l'avenir entre la direction régionale d'Orange et l'Association des maires et des présidents de communautés de l'Ardèche.

Le secrétariat de l'association reste bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le maire, à l'assurance de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le président



Maurice Weiss,
Maire de Saint Agrève